



L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL
DES TRANSPORTS
en Bourgogne-Franche-Comté

Newsletter n°9 – 1^{er} mai 2021

Parution : bimensuel

Dans le cadre de l'Observatoire Régional des Transports de Bourgogne Franche-Comté animé par la DREAL et la Région, vous trouverez dans cette Newsletter les informations à retenir en matière de mobilités et de transport avec les documents utiles à retrouver sur les sites de l'Observatoire Régional des Transports, de la DREAL, de la Région ou de la Cellule régionale "France Mobilités".

N'hésitez pas à faire remonter vos observations, à enrichir le contenu en adressant toute information ou tout document que vous jugerez utile, au plan régional comme au plan national. De même, cette newsletter a vocation à circuler et nous comptons sur vous.

Pour tout renseignement ou pour demander à recevoir la newsletter de l'ORT Bourgogne-Franche-Comté, merci de prendre contact avec :

- A la DREAL : Catherine Moncouyoux : tel. 03 45 83 20 99

mail : catherine.moncouyoux@developpement-durable.gouv.fr

- A la Région, contact : Jean-Michel Chaplotte

mail : jeanmichel.chaplotte@bourgognefranche.comte.f

MOBILITES :

- Un webinaire Mobilités solidaires en BFC

La cellule régionale "France Mobilités" organise le 20 mai matin un webinaire consacré aux mobilités solidaires.

Tables rondes, partage d'expériences avec les acteurs de la mobilité solidaires : institutionnels, associations...

Pour en savoir plus et vous inscrire retrouver le lien sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/un-webinaire-mobilites-solidaires-en-bfc-a633.html>

ou sur le site internet DREAL BFC :

<http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/un-webinaire-mobilites-solidaires-en-bfc-a8993.html>

- Prise de compétence Mobilités par les Communautés de Communes.

En Bourgogne Franche-Comté, les communautés de communes se sont prononcées très massivement en faveur de la prise de compétence.

Retrouvez la nouvelle carte régionale sur le site internet de l'ORT :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/prise-de-competence-mobilites-a635.html>

- La Région BFC et l'ADEME lancent un appel à projets « mobilité rurale »

Il vise à préparer les espaces ruraux et périurbains aux changements nécessaires dans nos modes de déplacements.

Date limite de dépôt des dossiers : 10 septembre 2021.

Retrouver le lien pour le règlement sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/appel-a-projets-mobilite-rurale-2021-a640.html>

- Le financement des transports publics dans l'impasse ?

Face à la baisse durable de la fréquentation et à une année 2021 remplie d'incertitudes, les collectivités tentent de boucler une équation financière difficile pour financer leurs réseaux de transports en commun.

<https://www.lagazettedescommunes.com/740951/le-financement-des-transports-publics-dans-limpasse/?abo=1>

- Le forfait mobilités durables doit encore entrer dans les mœurs

Ce dispositif vise à encourager les salariés à utiliser des modes de transport plus écologiques (covoiturage, vélo...). 20 % des entreprises l'ont mis en place, selon une enquête dont les résultats doivent être consolidés.

<https://www.lesechos.fr/industrie-services/tourisme-transport/le-forfait-mobilites-durables-doit-encore-entrer-dans-les-moeurs-1306412>

- Le plan de relance pour l'inclusion prévoit 12,5 millions d'euros pour la mobilité solidaire en 2021

Le gouvernement a lancé le 22 avril un plan pour l'inclusion est doté d'un budget total de 162,5 millions d'euros, pour financer des projets « créateurs d'emplois » dans les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). Les projets doivent être déposés avant le 15 juin. L'objectif est de « multiplier les solutions de mobilité » pour les personnes en insertion (achat, location et réparation de véhicules à prix accessibles, apprentissage du vélo, etc.), et « créer des emplois dans la mécanique, la réparation et la vente de vélos ou la gestion d'un garage solidaire », En 2020, 150 projets « mobilité » ont été soutenus à hauteur de 5 millions d'euros, pour 800 emplois créés dans le secteur, selon le gouvernement.

Lien : <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/article/plan-de-relance-pour-l-inclusion-162-5-millions-d-euros-en-2021-pour-financer>

- Webinaire sur le transport par câble aérien en milieu urbain : Jeudi 20 mai 2021

Le Cerema vous invite à participer à un webinaire sur le transport par câble aérien en milieu urbain. Des projets de transport par câble aérien visant à compléter les réseaux de transports collectifs et faciliter les déplacements du quotidien, émergent et se concrétisent sur l'ensemble du territoire national.

Retrouver le lien pour s'inscrire sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/webinaire-sur-le-transport-par-cable-aerien-en-a642.html>

- Accroître l'utilisation des transports publics : un enjeu de société ! 20/04/2021. La Tribune

A l'heure où l'Europe se prépare au déconfinement, divers textes en cours d'adoption doivent accélérer la décarbonation de la mobilité. Les transports publics font figure de meilleur élève en matière d'émissions de CO2 mais également en matière de mobilité accessible. Tribune de Thierry Mallet, PDG de Transdev et président de l'Union des Transports Publics (UTP).

<https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/accroitre-l-utilisation-des-transports-publics-un-enjeu-de-societe-882746.html>

- Zones rurales et à faible densité : les mobilités à un tournant. 19/04/2021. Le Courrier des Maires C'est en conjuguant différents moyens de déplacement qu'il sera possible de réduire l'autosolisme dans les zones rurales et périurbaines peu peuplées. Un vaste chantier pour les communautés de communes qui sont devenues autorités organisatrices de la mobilité - ou, à défaut, pour les régions qui récupèrent la compétence là où les intercos rurales l'ont déclinée. Les défis sont immenses...

<https://www.courrierdesmaires.fr/95125/zones-rurales-et-a-faible-densite-les-mobilites-a-un-tournant/>

- Les entreprises s'ouvrent aux nouvelles mobilités. 23/04/2021. L'Opinion

Location de vélos partagés, mise à disposition de vélos de fonction, trottinettes en entreprise ou crédit mobilité, les flottes proposent de nouveaux modes de déplacement et d'acheminement à leurs collaborateurs.

<https://www.lopinion.fr/edition/economie/entreprises-s-ouvrent-aux-nouvelles-mobilites-242579>

- « Il n'y a pas les mobilités douces d'un côté et les mobilités classiques de l'autre. Il faut raisonner globalement ». 22/04/2021. L'Opinion

Comment faire de la place aux mobilités douces, vélos, trottinettes dans la ville sans entrer en guerre avec les automobilistes ? Quels sont les exemples réussis ? L'analyse d'Alain Bourdin, professeur des universités, sociologue et urbaniste.

<https://www.lopinion.fr/edition/economie/il-n-y-a-pas-mobilites-douces-d-cote-mobilites-classiques-l-autre-il-242313>

MOBILITES ACTIVES :

- Usage du vélo dans les déplacements professionnels : répondez à l'enquête !

Depuis quelques années, la place du vélo dans les déplacements domicile-travail a été largement étudiée au travers de différentes enquêtes partout en Europe. Mais la question de l'usage du vélo dans les déplacements professionnels était jusque-là inexplorée.

Et pourtant ! Artisans, restaurateurs, prestataires de services, logisticiens ou livreurs, ils sont de plus en plus nombreux à choisir le vélo comme mode de déplacement professionnel.

Pour dresser un état des lieux complet de la cyclomobilité professionnelle en France, Les Boîtes à Vélo – France, en partenariat avec l'ADEME et le Ministère de la Transition Ecologique, lancent le 1er Observatoire de la cyclomobilité professionnelle !

Jusqu'au 30 mai 2021, les français, qu'ils soient salariés, dirigeants d'entreprises ou agents de la fonction publique, seront interrogés sur leurs trajets professionnels.

Les résultats seront diffusés à l'été 2021.

Lien vers l'enquête : <http://bit.ly/observatoirecyclomobilité>

INFRASTRUCTURES :

ROUTIER :

- Pacte d'engagement des acteurs des infrastructures de mobilité

Un moment clé pour un nouvel engagement : ce pacte d'engagement a été élaboré par l'IDRRIM en y associant l'ensemble de ses membres, entre septembre 2019 et juin 2020.

Retrouver le document complet de l'IDRRIM sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/pacte-d-engagement-des-acteurs-des-infrastructures-a626.html>

- Externalités du transport routier : une étude du Trésor constate une « sous-tarification globale de l'usage de la route hors autoroutes »

Pour couvrir les coûts externes générés par les usagers (usure, congestion, accidents, pollution de l'air, bruit, etc.), les auteurs de cette étude, publiée le 27 avril, estiment nécessaire une « tarification plus adaptée, notamment dans les zones urbaines et sur les routes nationales, où la couverture des coûts est particulièrement faible ». Le Trésor recommande de nouveau la mise en place de péages urbains, ou encore des tarifs modulables de stationnement. En 2015, les prélèvements ne couvraient en moyenne qu'un tiers des externalités. Celles-ci n'étaient couvertes « que sur les autoroutes à péage et pour les véhicules essence en milieu rural ». Le taux de couverture global était de 68 % pour les poids lourds diesels contre 30 % pour les véhicules particuliers diesels.

- Ville à 30 km/h : la signalisation s'adapte pour faciliter sa mise en œuvre

Afin d'améliorer la qualité de vie offerte à leurs habitants, faciliter le partage de la voirie, encourager les déplacements à pied et à vélo et diminuer la pollution, de nombreuses villes cherchent à généraliser le 30 km/h en ne conservant que quelques axes à 50 km/h.

Retrouver les liens vers l'article et le dossier du CEREMA sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/ville-a-30-km-h-la-signalisation-s-adapte-pour-a643.html>

FERROVIAIRE :

- Le décret relatif aux diagnostics de sécurité routière des passages à niveau enfin publié

Prévu par la loi d'orientation des mobilités (LOM), le décret relatif aux diagnostics de sécurité routière des passages à niveau vient d'être publié. Le dispositif reste toutefois incomplet, des arrêtés étant encore attendus, notamment pour préciser le format et le contenu du document. Les gestionnaires de voirie qui n'auraient toujours pas réalisé ces diagnostics ont encore trois ans pour le faire.

Lien vers le site internet DREAL BFC :

<http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/liens-utiles-et-documents-r3202.html>

- SNCF Réseau touche une première tranche des fonds de relance, dont une partie ira à la sécurisation des passages à niveau

« Nous avons reçu de Bercy un premier versement de 1,5 milliard d'euros dans le courant du mois de février », a déclaré le 14 avril le PDG de SNCF Réseau, Luc Lallemand, à l'occasion de la signature d'un partenariat avec l'OTRE visant à améliorer la sécurité des transporteurs routiers lors du franchissement des passages à niveau,

La sécurisation de ces passages bénéficie de 80 millions d'euros sur les 4,7 milliards d'euros du plan de relance consacrés au ferroviaire. Un rapport parlementaire sur le sujet avait été remis en avril 2019, suivi d'un plan d'action en mai et de fonds supplémentaires annoncés en novembre 2020 par le gouvernement. Au total, fin 2020, 9 des 100 milliards du plan de relance avaient été versés.

L'objectif est de « faciliter la tâche » de SNCF Réseau tout en améliorant la sécurité du réseau, précise le gouvernement. Un décret viendra compléter cette ordonnance.

Références : rapport au président de la République relatif à l'ordonnance n° 2021-444 du 14 avril 2021 relative à la protection du domaine public ferroviaire, JO du 15 avril 2021, texte n°37 ; ordonnance n° 2021-444 du 14 avril 2021 relative à la protection du domaine public ferroviaire, JO du 15 avril 2021, texte n°38.

- Biodiversité : un appel à projets de la SNCF

Dans le cadre de la construction de la LGV Rhin-Rhône, SNCF Réseau s'est engagé à financer des projets en faveur de la biodiversité et de l'écologie du paysage à hauteur de 4,57 M€. A ce jour, plus de 110 projets ont pu être réalisés, et un budget de 650 000 euros reste à mobiliser. Afin de tenir ses engagements, SNCF Réseau lance donc un appel à projets complémentaire pour une période de 5 ans. Ce programme de mesures supplémentaires a pour objectif de soutenir des projets en faveur de la biodiversité ou de l'écologie des paysages. Les dossiers de candidature devront être déposés avant le 25 juin 2021 à 12h.

Vous trouverez le communiqué de presse relatif à cet appel à projets et les modalités pour candidater sur le site de l'ORT :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/biodiversite-un-appel-a-projets-de-la-sncf-a644.html>

TRANSPORTS ROUTIERS MARCHANDISES :

- Comment décarboner le transport routier en France ?

La lutte contre le changement climatique s'accélère en vue d'atteindre l'objectif de neutralité carbone de notre pays en 2050. Cet ouvrage analyse les opportunités, les difficultés à lever et formule des propositions concrètes pour accélérer la baisse des émissions de gaz à effet de serre du transport routier.

<https://www.la-fabrique.fr/fr/publication/comment-decarboner-le-transport-routier-en-france/>

- La durée de service des conducteurs routiers de fret poids lourds est quasi stable en 2019.

En 2019, le temps de service des conducteurs de poids lourds, salariés des secteurs du transport routier de marchandises, est de 45 heures et 51 minutes en moyenne par semaine complète et de 8 heures et 56 minutes par jour travaillé. Il est quasi stable (+ 2 minutes) par rapport à 2018 en rythme hebdomadaire. Plus d'un tiers des grands routiers effectuent au moins 51 heures par semaine.

https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2021-04/datalab_essentiel_241_duree_service_routiers_2019_avril2021.pdf

Site internet ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/la-duree-de-service-des-conducteurs-routiers-de-a630.html>

- La FNTR a participé à une réunion sur le Brexit organisée par le MEDEF en présence de représentants de l'administration.

L'objectif de cette réunion organisée par le MEDF : réaliser un bilan des trois premiers mois de Brexit. Compte-rendu.

<https://www.fntr.fr/espace-presse/actualites-agenda/la-fntr-participee-une-reunion-sur-le-brexit-organisee-par-le-medef>

- OTRE News : Autorisations de circulation du TRM au mois de mai

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/otre-news-autorisations-de-circulation-du-trm-au-a639.html>

- Transport routier de marchandises : un secteur encore largement affecté par la crise.

Selon le baromètre de la FNTR pour le 1er trimestre 2021, l'activité du Transport Routier de Marchandises demeure toujours très en deçà de sa moyenne de longue période et de son niveau d'avant-crise. Une situation difficile qui témoigne d'un secteur qui reste très fragilisé. Même constat en matière d'emplois.]

<https://www.fntr.fr/transport-routier-de-marchandises-un-secteur-encore-largement-affecte-par-la-crise>

Et sur le site internet de l'ORT :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/la-conjoncture-du-transport-routier-de-a638.html>

LOGISTIQUE :

- L'AFT lance une grande enquête auprès des salariés du transport et de la logistique

N'hésitez pas à diffuser cette enquête et à y répondre via le lien ci-dessous :

<https://www.aft-dev.com/actualites/salaries-transport-logistique-aidez-nous-faire-evoluer-secteur>

- Blockchain et mobilité ; un mariage de raison ?

Qu'est-ce que la blockchain peut apporter à la mobilité ? Peut-on attendre une meilleure sécurité pour les données et les utilisateurs ? Ira-t-on vers une mobilité plus durable et technologique grâce à la blockchain ?

<https://www.journaldunet.com/economie/transport/1499991-blockchain-et-mobilite-un-mariage-de-raison/>

TRANSPORT FLUVIAL :

- Green Deal : le secteur fluvial européen attend Naiades.

Pour préparer la troisième version du programme européen Naiades destiné à soutenir le secteur de la navigation intérieure pour les sept ans à venir, les acteurs du transport fluvial ont abordé les grands enjeux européens, à commencer par le financement de la transition énergétique.

https://www.lantenne.com/Green-Deal-le-secteur-fluvial-europeen-attend-Naiades_a56021.html

- Aika : une plateforme numérique pour les itinéraires fluviaux bas carbone.

Une start-up met au point une solution dédiée au fluvial en vue de la réduction des coûts environnementaux du fret.

https://www.lantenne.com/Aika-une-plateforme-numerique-pour-les-itineraires-fluviaux-bas-carbone_a55921.html

MOBILITE-TRANSITION-ENERGIES :

- ZFE-m : une application pour quantifier les véhicules concernés.

Le ministère de la transition écologique a mis en ligne une application permettant de visualiser la répartition des véhicules en circulation selon leur catégorie Crit'Air dans les zones concernées par une zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m).

<https://www.flotauto.com/zfe-m-une-application-pour-quantifier-les-vehicules-concernees-20210425.html>

- Le ministère de la Transition écologique publie un Plan d'action climat, dont 32 mesures concernent les transports

La publication de ce document répond à une commande du Premier ministre lors du Conseil de défense écologique de novembre 2020. Les mesures liées aux transports, qui découlent toutes de la Stratégie nationale bas carbone, portent sur les émissions des voitures, les véhicules lourds ou encore les mobilités urbaines. Ce plan prévoit de développer le transport fluvial et le train. Cinq mesures portent sur le transport aérien. Dévoilé le 25 avril par le ministère de la Transition écologique, ce document de 106 pages détaille le calendrier des mesures, les résultats attendus ainsi que les indicateurs de suivi.

Document en ligne sur le site internet de l'ORT :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/plan-d-action-climat-du-ministere-de-la-transition-a636.html>

ou sur le site internet DREAL BFC :

<http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/textes-et-documents-r3239.html>

- Comment évaluer les émissions polluantes des véhicules liées aux aménagements routiers ?

L'IFPEN a développé un modèle numérique pour cartographier les émissions polluantes des véhicules liées à la voirie : présence d'un ralentisseur, un rond-point, une limitation de vitesse... Il s'appuie sur les données collectées par l'application Geco Air.

<https://www.techniques-ingenieur.fr/actualite/articles/comment-evaluer-les-emissions-polluantes-des-vehicules-liees-aux-amenagements-routiers-92246/>

- Selon le Beuc, acheter une voiture électrique est l'option la plus rentable à long terme pour les consommateurs

C'est le résultat d'une étude publiée le 28 avril par le Bureau européen des consommateurs (Beuc), menée dans neuf États membres entre juillet 2020 et mars 2021. Les bénéfices sont « encore plus élevés » pour les propriétaires de deuxième et troisième main. Le Beuc met en avant l'augmentation du nombre de véhicules électriques sur le marché européen et l'impact des seuils d'émission de CO₂, qui rendent moins intéressants les véhicules thermiques. Il appelle la Commission à « légiférer sur des objectifs plus stricts de réduction des émissions de CO₂ », « rendre les tarifs de recharge transparents » et revoir la directive sur l'étiquetage des voitures.

- L'Avere publie un guide pour l'installation de bornes de recharge en copropriété

Ce guide vise à aider les professionnels de l'immobilier « à identifier les différentes étapes à suivre en vue de faciliter l'équipement des parkings et d'anticiper les besoins futurs ». L'équipement des habitats collectifs est une « condition sine qua non » à la conversion du parc automobile. Un amendement pour faire évoluer ce cadre a justement été adopté lors de l'examen du projet de loi Convention citoyenne. En parallèle, le gouvernement vise 100 000 bornes de recharge ouvertes au public fin 2021.

Guide à retrouver sur le site internet de la DREAL BFC :

<http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/textes-et-documents-r3239.html>

- Sans les stations de recharge, les camions électriques ne pourront pas dépasser le diesel.

Selon une récente étude du Stockholm Environment Institute, il faut créer un véritable réseau de stations de recharge rapides et puissantes pour les poids lourds électriques, si l'on veut que l'électrique dépasse le diesel. Par ailleurs, l'ACEA et Transport & Environnement (T&E) ont lancé un appel à la Commission européenne pour promouvoir le déploiement de 11 000 points de charge pour les camions dans l'UE d'ici 2025.

<https://trm24.fr/sans-les-stations-de-recharge-les-camions-electriques-ne-pourront-pas-depasser-le-diesel/>

PUBLICATIONS LETTRES D'INFOS TRANSPORTS MARCHANDISES ET VOYAGEURS :

- INSEE : La France et ses territoires Édition 2021

Cet ouvrage offre un panorama des questions économiques, sociales et environnementales au niveau territorial. En utilisant les zonages d'études actualisés en 2020, l'ouvrage fait le point sur les disparités géographiques en France, sur les forces et faiblesses des divers territoires ainsi que sur les conditions de vie de la population. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5040030>

- L'OTRE Mag n°4 mars - avril 2021

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/l-otre-mag-no4-mars-avril-2021-a627.html>

- Newsletter AFT - N°22 - Avril 2021

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/newsletter-aft-no22-avril-2021-a641.html>

- Veille Transports terrestres de marchandises et de voyageurs du 19 avril 2021

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/veille-transports-terrestres-de-marchandises-et-de-a628.html>

- Veille Transports terrestres de marchandises et de voyageurs du 26 avril 2021

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/veille-transports-terrestres-de-marchandises-et-de-a637.html>